



Horaire de travail - de qui se moque-t-on ?

Par **badaboum**, le **20/10/2009** à **21:01**

Bonsoir, je suis non-cadre. Un salarié qui a la même fonction que moi se pointe tous les matins à 10heures, prend 2h30 à midi, part à 17 heures et vient travailler le dimanche car se dit débordé. Le travail du dimanche lui est payer double bien sûr...

Il n'y a pas de pointeuse dans la société.

J'ai évoqué le fait de ces arrivées tardives à ma supérieure et elle m'a répondu qu'il avait des enfants à emmenener en classe, etc.

Ledit collègue prend un malin plaisir à cette situation que je considère comme un foutage de gueule à mon encontre. Je me suis renseigné comment agir et on m'a dit que j'allais marcher sur des oeufs, que le collègue pouvait m'attaquer pour dénonciation calomnieuse ou diffamation.

Que puis-je faire pour faire régner de nouveau une situation équitable entre nous deux ?